

Informations de base	
<p>2020/2057(BUD) BUD - Procédure budgétaire</p> <p>Mobilisation de la marge pour imprévus en 2020: un soutien d'urgence aux États membres et renforcement du mécanisme de protection civile de l'Union/rescEU pour répondre à la pandémie de Covid-19</p> <p>Voir aussi 2020/2055(BUD)</p> <p>Subject</p> <p>3.70.10 Catastrophes d'origine humaine, pollution et accidents industriels 3.70.11 Catastrophes naturelles, Fonds de solidarité 4.20 Santé publique 4.20.01 Médecine, maladies 4.20.06 Services de santé, établissements hospitaliers 4.30 Protection civile 6.10.05 Maintien de la paix, missions humanitaires, gestion des crises 6.50 Aide d'urgence, alimentaire, humanitaire, aux réfugiés, Réserve d'aide d'urgence 8.70.50 Budget 2020</p> <p>Priorités législatives</p> <p>La réponse de l'UE face à la pandémie de Covid-19</p>	Procédure terminée

Informations techniques	
Référence de la procédure	2020/2057(BUD)
Type de procédure	BUD - Procédure budgétaire
Sous-type de procédure	Mobilisation des fonds
	Voir aussi 2020/2055(BUD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 170
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	BUDG/9/02752